

## UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'OAH

L'OAH a mis en ligne son nouveau site internet actualisé qui répondra à toutes vos questions sur notre patrimoine, les demandes de logements, les coordonnées de votre agence,... Vous pouvez le consulter sur : [oah.fr](http://oah.fr)

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT  
A VOTRE DISPOSITION PENDANT LES HORAIRES DE FERMETURE  
**UN SERVICE D'ASTREINTE**  
(problèmes urgents chauffage, électricité, plomberie)  
**03 86 18 88 88**

**OAH**  
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

TWITTER CONTACT

Votre recherche

PRESENTATION DE L'OAH LOCATAIRES PROPRIETAIRES PROFESSIONNELS PATRIMOINE

NOS ACTUALITES  
INAUGURATION DU SIÈGE DE L'OAH

INFOS PRATIQUES  
v GUIDE DU LOCATAIRE  
v LE PATRIMOINE  
v LES BROCHURES  
v ANNUAIRE DES AGENCES

NOS OFFRES  
PIECES Choisissez  
TYPE Choisissez  
VILLE Choisissez  
TOUTES NOS OFFRES RECHERHER

VALLAN  
LOTISSEMENT DES BRIVAUX  
3 IMPASSE DES GRIOTTES  
Dernier lot

AUXERRE  
RESIDENCE JEAN JAURES  
10 ALLEE SAINT AMARIN  
A proximité du centre ville  
Appartement T2 de 70m² au 2ème étage d'une résidence sécurisée avec ascenseur.

ENGAGEMENT DE SERVICE  
LOAH CERTIFIÉ  
QUALIBAIL  
REF. 113  
AFNOR CERTIFICATION  
www.afnor.org

FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT

PAYER VOTRE LOYER

TOUTES LES ACTUALITES S'ABONNER

## Envie de devenir propriétaire ?

**A VENDRE**

Pour tout renseignement, visite, contactez : Sandrine Garnier au 03 86 72 59 56



Auxerre,  
Résidence Jean Jaurès  
2 Appts avec garage boxé  
T2 - 63m² : DPE = D  
**86 000 €**  
T2 - 70m² DPE = C  
**94 900 €**



Auxerre,  
Résidence Jean Jaurès  
T6 duplex - 105m²  
DPE : C  
**123 000 €**



Auxerre,  
Résidence Piedalloues  
1 Appt T5 Duplex - 123 m²  
1er étage - garage boxé  
DPE : C  
**129 500 €**



**Nos terrains viabilisés :**  
Auxerre (2 lots)  
Monéteau (1 lot)  
Vallan (1 lot)

**DERNIERS LOTS  
A SAISIR**

Consultez nos offres de locations ou de ventes sur notre site internet : [oah.fr](http://oah.fr)



### édito

## Les Locataires d'abord !

Nos précurseurs avaient envisagé un dispositif pour répondre au besoin de logement pour les plus démunis, un logement décent, pour mettre fin aux logements insalubres dans lesquels vivaient les plus humbles de nos concitoyens.

Au fil des années, le mouvement du logement social s'est construit, avec succès. Il est devenu un acteur essentiel de la cohésion sociale territoriale et de l'économie locale.

Il a su épouser son temps, les normes, son environnement dans tous les sens du terme !

Aujourd'hui, malgré une réglementation renforcée, une contractualisation transparente avec l'Etat, les HLM assument leur rôle d'amortisseur social, avec compétence, détermination, étant toujours porteurs de valeurs de solidarité humaniste.

Un procès d'intention leur est fait : ils auraient un trésor caché ...

La vérité est tout autre, chacun peut juger de l'efficacité de notre office sur notre territoire auxerrois.

Années après années, l'entretien, les réhabilitations, les constructions nouvelles, la rénovation urbaine ont marqué l'histoire du logement auxerrois.

Fidèles à cette histoire, nous n'acceptons pas de porter la responsabilité du déficit du budget de l'Etat !

Alors que nos loyers sont déjà figés, que nous sommes dans l'obligation d'accueillir les plus démunis, l'obligation de baisser les loyers soumis à l'APL est une véritable injustice ! Cela veut dire une perte de ressources de 2 millions d'euros.

Notre résultat actuel est le fruit d'une gestion rigoureuse qui nous permet de répondre à nos obligations.

Il ne doit pas être confisqué par l'Etat pour combler des déficits dont nous ne sommes pas responsables !

C'est avec lucidité et détermination que nous défendons les intérêts de nos locataires !

*Jacques Hosco*

Adjoint au Maire d'Auxerre,  
Président de l'OAH

### SOMMAIRE

Actualités	page 2
Retour d'enquêtes	page 3
Val d'Yonne rejoint l'OAH	page 4
Les travaux du siège ont été inaugurés	page 5
Visites de chantiers	page 6
Convention avec le SDIS	page 7
Un nouveau site pour l'OAH	page 8

## CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Les **6 et 7 juillet**, les membres du jury du concours «Fenêtres, balcons et jardins fleuris», ont parcouru l'ensemble des quartiers du patrimoine pour évaluer les plantations réalisées par les locataires.

Nouveauté cette année, les locataires désireux de participer à ce concours devaient s'inscrire. Ils furent nombreux à le faire et se sont montrés particulièrement créatifs.

A l'issue de sa visite, le jury a dû établir un classement parmi plus de 90 compositions florales.

Les plus belles réalisations seront récompensées en fin d'année.

## NOUVEAU SERVICE BORNE DE PAIEMENT



Ne vous souciez plus des horaires d'ouverture de la caisse. Désormais, la borne de paiement prend le relais et vous offre la possibilité de régler votre loyer en espèces ou par carte bancaire. Accessible 7j/7 de 8h30 à 22h00.

Publication de : OAH - 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre  
 Directeur de publication : Eric Campoy  
 Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X  
 Imprimé par Voluprint Auxerre - ZAC des Bréandes - 89000 Perrigny  
 Pour nous contacter :  
 OAH - Service Communication  
 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre  
 Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr  
 stephanie.clement@oah.fr



## NOUVEAU NUMERO



## ENGIE HOME SERVICES

Depuis le 1er juillet, pour contacter les services d'ENGIE HOME SERVICES vous devez composer le :

**09 77 40 58 22**

## CONCOURS DE DESSINS



Le **7 juillet**, était un grand jour pour les enfants qui avaient participé au concours : "Dessine-moi ton quartier". Les concurrents qui avaient fait parvenir leurs oeuvres représentant les différents quartiers du patrimoine, étaient invités au siège de l'OAH pour la cérémonie de remise des prix.

Les lauréates ont été accueillies par le Président, Jacques Hojlo, qui, après les avoir remerciées de leur participation, leur a remis leurs récompenses.

**Anaé et Rumeya**, ont été déclarées gagnantes de ce concours par le jury.

La cérémonie s'est achevée par un goûter qui a ravi petits et grands.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX AUXERROIS

Le **30 septembre**, les nouveaux Auxerrois étaient invités à se présenter dans le cadre remarquable de l'Abbaye Saint Germain pour faire connaissance avec leur nouvelle ville et s'informer sur les nombreux services et activités qu'elle propose.

Après le discours de bienvenue de Guy Ferez, Maire de la ville, de nombreux visiteurs ont été accueillis sur le stand de l'OAH.



## UNE CONVENTION SIGNEE AVEC LE SDIS

Le **2 octobre**, l'OAH, représenté par son Président, Jacques Hojlo et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) représenté par Christophe Bonnefond, Président du CASDIS et le Colonel Jérôme Coste ont signé une convention dont l'objectif est de faciliter le relogement des SPV Sapeurs-Pompiers Volontaires en facilitant les échanges entre le SDIS et l'OAH.



### Les Sapeurs-Pompiers rappellent :

En cas d'incendie, voici les réflexes qui peuvent vous sauver la vie. Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que **la fumée d'incendie est mortelle !**

Si l'escalier ou l'accès vers la sortie contient de la fumée, ne tentez jamais de traverser un espace contenant de la fumée, même si vous connaissez les lieux et s'ils sont de petite superficie car :

- **Vous ne pourriez pas respirer** : la fumée est hautement toxique et peut causer la mort en quelques secondes.
- **Vous ne pourriez pas vous diriger** : la fumée empêche toute visibilité pour se déplacer et éviter les obstacles.
- **Vous risquez de graves brûlures** : même loin des flammes, des gaz très chauds invisibles peuvent se répandre.

Retournez immédiatement dans votre appartement et fermez la porte. Une porte d'appartement résiste au feu au minimum **30** minutes. Les sapeurs-pompiers ont largement le temps d'intervenir.

- Obturez l'espace autour de la porte avec des linges mouillés, ils empêchent la fumée de pénétrer. Si la porte est chaude, aspergez-la régulièrement avec de l'eau ; une porte aspergée peut résister au feu plus d'une heure.
- Faites des signes aux sapeurs-pompiers par la fenêtre sans l'ouvrir : l'ouverture d'une fenêtre risque de faire pénétrer la fumée par l'extérieur. Les pompiers viendront vous chercher en toute sécurité.

### ALERTEZ LES POMPIERS en composant le **18**

- > Précisez l'adresse (commune, rue, numéro, étage) et décrivez la situation.
- > Répondez aux questions des sapeurs-pompiers.
- > Si possible, coupez l'électricité et le gaz. En coupant le gaz, vous éviterez un risque d'explosion, et couper l'électricité permet d'utiliser l'eau sans danger de lutte contre le feu.
- > Quittez les lieux en fermant portes et fenêtres.
- > N'utilisez jamais un ascenseur. En cas de l'arrêt de l'ascenseur, vous seriez pris au piège.
- > Des fumées peuvent pénétrer dans la cage d'ascenseur et dans la cabine.
- > Ne tentez pas d'emporter des effets personnels : vous risqueriez de perdre du temps et un incendie se développe très rapidement.

## INAUGURATIONS ET...



De gauche à droite : Philippe Gerbaut, Directeur du foyer Charles de Foucauld, Patrick Gendraud, Président du Département et Jacques Hojlo, Président de l'OAH.

Le **5 septembre**, la Résidence Accueil située rue de la Faïencerie à Auxerre a été inaugurée officiellement en présence de Patrick Gendraud, Président du Département, Jacques Hojlo, Président de l'OAH, Georges Gaucher, Président de l'association Charles de Foucauld, Eric Campoy, Directeur Général de l'OAH et de quelques résidents. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de cohésion sociale et du développement patrimonial de l'OAH.

Le **23 septembre**, la maison de quartier de Sainte Geneviève et les travaux de réhabilitation du quartier ont été inaugurés officiellement par Guy Ferez, Maire de la ville en présence des élus de la ville et de Jacques Hojlo, Président de l'OAH, Eric Campoy Directeur Général de l'OAH et de très nombreux habitants du quartier.



La nouvelle Maison de Quartier et les bâtiments réhabilités



De gauche à droite : Béatrice Clouzeau, administratrice et Maire de Branches, Jacques Hojlo Président de l'OAH et Guy Ferez, Maire d'Auxerre et Président de la Communauté de l'Auxerrois

## ... VISITES DE CHANTIERS



Résidence Agrippa



Résidence Boussicats II

Le **8 septembre**, les chantiers en cours de l'OAH ont reçu la visite des représentants de l'OAH et de la Ville. Depuis Agrippa, en passant par la réhabilitation de la résidence Gérot, les travaux de résidentialisation des Boussicats 2, le pôle technique ou les travaux du siège de l'OAH, les visiteurs ont pu prendre la mesure de l'importance et de l'avancement des travaux entrepris par l'OAH pour assurer à ses locataires la meilleure qualité de vie possible.



Futur Pôle Technique



Résidence Gérot

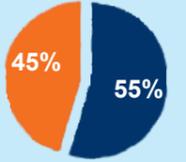
## RETOUR D'ENQUETE : PROPRETE DES PARTIES COMMUNES



4727 locataires ciblés

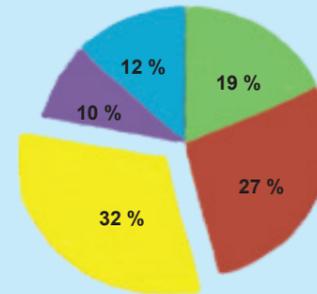


873 enquêtes retournées  
(18% de taux de retour)



55% de locataires satisfaits

Les résultats de cette enquête démontrent que la majorité des locataires est satisfaite de l'entretien des parties communes. Il ressort également de cette étude que l'insatisfaction ressentie trouve sa source au travers de 5 critères.



- Fréquence de nettoyage insuffisante
- Nettoyage pas suffisamment approfondi
- Dégradations volontaires, non respect des lieux par les locataires
- Des problématiques de rassemblement
- La vétusté des parties communes

### QUELQUES RAPPELS :

#### Les PAV (Point d'Apport Volontaire) :

Ils sont réservés au tri sélectif : verres, emballages alimentaires et papiers, magazines journaux, mais peuvent également recevoir les ordures ménagères pour les résidences équipées.

#### Les encombrants :

La gestion des encombrants est une mission assurée par la Communauté de l'Auxerrois. **Tél : 0 800 892 000.** Pour déposer leurs encombrants, les locataires doivent se rendre en déchetterie.

#### Les déchèteries :

6 déchèteries sont présentes sur le territoire de l'Auxerrois, aux horaires d'ouverture précisés dans les tableaux ci-dessous.

- Auxerre, les Cassoires, route de Toucy.
- Augy, rue des Fleurs
- Gy-l'Évêque, route de la Grilletière
- Monéteau, rue de Dublin
- Branches, Lieu-dit des Bruyères
- Venoy, Lieu-dit des Bois de Soleines

HORAIRES D'ÉTÉ Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AUGY	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
AUXERRE	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h				
BRANCHES	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 18h
GY-L'ÉVÊQUE	Fermé	Fermé	14h - 18h	Fermé	Fermé	9h30 - 12h 14h - 18h
MONÉTEAU	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
VENOY	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h - 12h 13h30 - 18h

HORAIRES D'HIVER Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AUGY	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
AUXERRE	10h - 12h 14h - 17h					
BRANCHES	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h
GY-L'ÉVÊQUE	Fermé	Fermé	14h - 16h	Fermé	Fermé	9h30 - 12h 14h - 16h
MONÉTEAU	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h			
VENOY	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h

En cas de nécessité, n'hésitez pas à contacter votre agence.

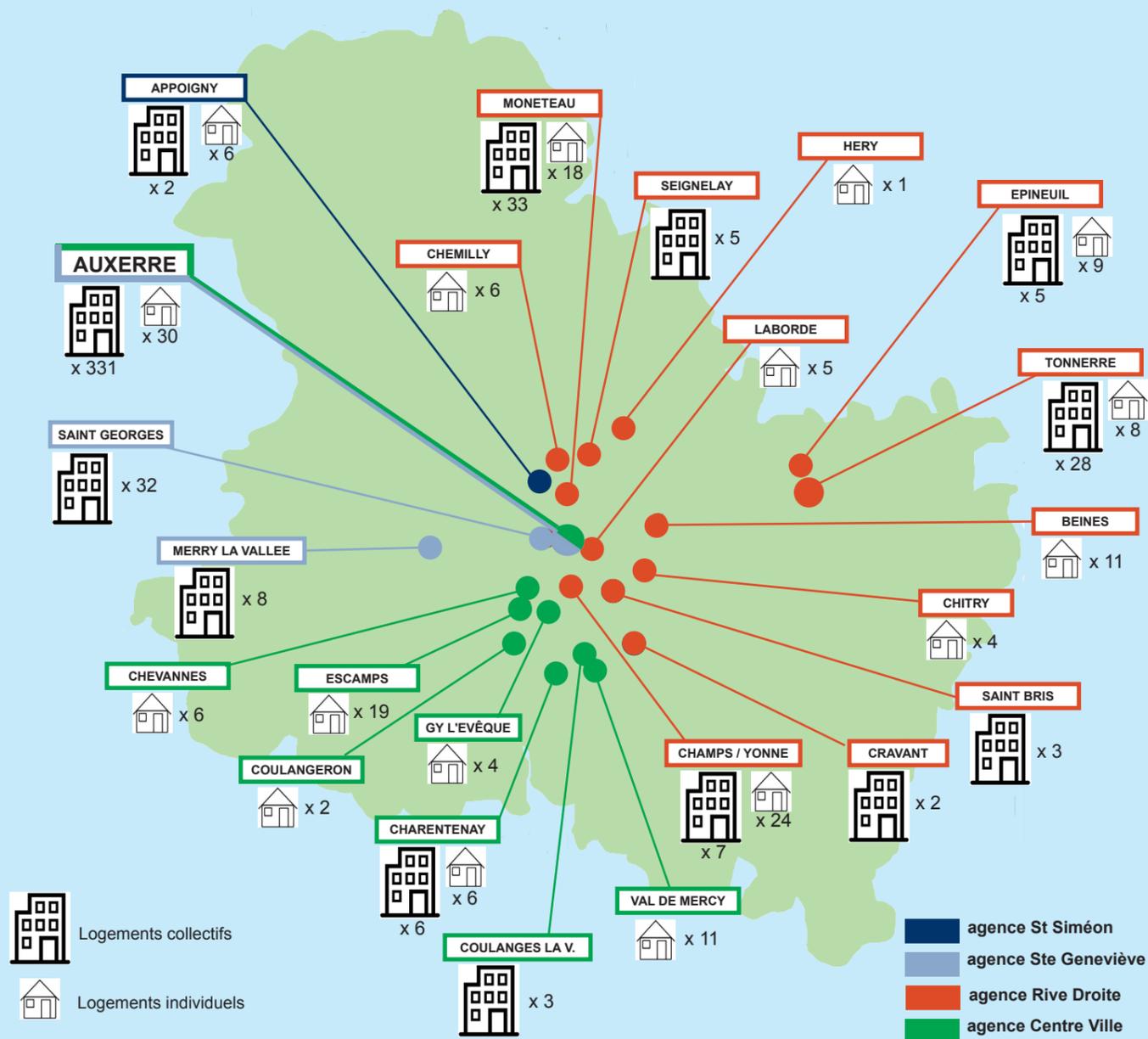
L'OAH remercie ses locataires pour leurs réponses et a d'ores et déjà engagé une réflexion sur la revue de ses procédures et ses contrôles pour améliorer la propreté des parties communes.

## VAL D'YONNE HABITAT REJOINT L'OAH



Créée sous le nom de Société Anonyme de Construction et de Crédit Immobilier Tonnerroise le 14 septembre 1928, cette société deviendra SA HLM Auxerroise et Tonnerroise en 1968 avant de devenir SA HLM VAL D'YONNE HABITAT que nous connaissons aujourd'hui. Son objectif était la construction, la location et la vente d'habitations salubres et à bon marché. Sa première réalisation fut la construction de maisons jumelées à Tonnerre en 1930 mais ce n'est qu'en 1972 que fut réalisé un ensemble de 159 logements à Auxerre : la "Résidence du Parc".

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'OAH fusionnera avec VAL d'YONNE HABITAT et gèrera son patrimoine qui représente **56 résidences et pavillons** totalisant **630 logements** répartis sur **22 communes** dans le département. Les **5 agents** qui gèrent ce patrimoine sous la présidence de Jacques Hojlo seront intégrés au personnel de l'OAH.



**56 résidences**   **630 lgts**   **22 communes**   **5 agents**

## LES TRAVAUX DU SIEGE DE L'OAH ONT ETE INAUGURES



**1969.** L'OPM - HLM est de plus en plus à l'étroit dans ses locaux de la rue du 14 juillet. La première mesure prise pour remédier au problème est le transfert des "techniques" sur le terrain de la rue Colette. C'est ainsi qu'en avril 1970, les véhicules, le matériel et le magasin s'installèrent dans le hangar construit sur le site que nous connaissons.

**1975.** Malgré le départ des "techniques", les bureaux deviennent trop petits pour l'activité sans cesse croissante de l'OAH. Il n'y a d'autre solution que de quitter la rue du 14 juillet. Le terrain de la rue Colette initialement prévu pour la construction d'un supermarché, recevra en définitive le bâtiment administratif de l'OAH. Les travaux débutent le 1<sup>er</sup> octobre 1975 et les agents prendront possession de leurs nouveaux bureaux le 15 décembre 1976.



**2016.** Voilà maintenant 40 ans que le bâtiment du siège de l'OAH est opérationnel et il n'a connu que quelques réaménagements intérieurs. Les façades ont subi les affres du temps sans la moindre intervention et l'unanimité se faisait sur une évidence : des travaux de remise à neuf étaient indispensables. Les travaux débutèrent le 19 juillet mais ne consistèrent pas en un simple ravalement de façades. L'ensemble du bâtiment a été repris pour répondre aux normes énergétiques.

**2017.** Le 8 septembre, le siège de l'OAH rénové était inauguré par Guy Ferez, Maire d'Auxerre, Jacques Hojlo, Président de l'OAH et Eric Campoy, Directeur Général en présence des administrateurs, de Benoît Bazerolles, architecte et du personnel. Après que Jacques Hojlo ait coupé le ruban et dévoilé la plaque commémorative avec Guy Ferez, les invités ont pu visiter l'intérieur du bâtiment et constater de visu l'importance des travaux réalisés. Puis, ils ont pris connaissance des différents projets que l'OAH entend bien mener dans un proche avenir.



La visite terminée, les invités se sont dirigés vers le chapiteau dressé pour l'occasion afin d'écouter les allocutions de circonstance du Maire, du Président et du Directeur. Enfin, tous les participants se sont retrouvés pour partager le verre de l'Amitié dans une excellente ambiance conviviale.



De gauche à droite : Eric Campoy, Directeur général de l'OAH, Benoît Bazerolles, architecte, Guy Paris, premier adjoint au Maire, Jacques Hojlo, Président de l'OAH et Guy Ferez, Maire d'Auxerre et Président de la Communauté de l'Auxerrois.

